

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 571

26 mars 2011

### SOMMAIRE

Ardilla Segur SA .....	27372	Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle (INC-CI), Fondation .....	27403
AR Entrepreneurs International .....	27369	IRIS Specialized Asset Management .....	27396
Aura International S.A. ....	27372	Karate Echternach, A.s.b.l. ....	27395
Badrin Investment S.A. ....	27383	Karate Echternach Südeifel, A.s.b.l. ....	27395
Blue Finance Luxembourg S.A. ....	27394	Kempen AM Luxembourg I S. à r.l. ....	27395
Blue Lit Invest S.A. ....	27393	Kempen AM Luxemburg S.A./N.V. ....	27398
Boucherie Krack S.à r.l. ....	27407	Kidder Investments Holding S.A. ....	27362
Carmel Capital Sàrl .....	27362	Leboce S.A. ....	27401
CeFeA S.A. ....	27393	LP One Halbergmoos Sàrl .....	27402
Corporation Financière Européenne S.A. ....	27370	Lux-Envia S.A. ....	27405
Cromafin S.A. ....	27368	Manulife Century Investments (Luxembourg) S.à r.l. ....	27406
Cromafin S.A. ....	27368	Marple Holding S.A. SPF .....	27398
Cromafin S.A. ....	27368	MGE Hellenic Investments S.à r.l. ....	27406
Day Time S.A. ....	27408	Mille et Une Nuits S.à r.l. ....	27406
D.B.N. S.A. ....	27367	MM Media Sales S.A. ....	27401
Deale International Machines S.A. ....	27368	Nesey Holding S.A. ....	27382
Eideo S.A. ....	27390	Pernik Holdings S.A. ....	27387
E.P. Euro Partner S.A. ....	27369	Plateau de Pierre S.A. ....	27399
European Consent AG .....	27369	Priory Holding S.A. ....	27382
Fiduciaire Comptable WABO, S.à r.l. ....	27390	PYTHON Holding S.A. ....	27382
Fintexint S.A.H. ....	27393	Real Trading Holding S.à r.l. ....	27383
F.R.A.L. Holding S.A. ....	27388	Redfern S.à r.l. ....	27383
Francesca International S.A. ....	27408	Roquebrune S.A. ....	27386
Gadwall Sàrl .....	27395	RZ Holding S.A. ....	27386
Gesecalux S.A. ....	27377	Segelux SPF S.A. ....	27377
Global Assurance S.A. ....	27376	SF (Lux) Sicav 3 .....	27386
Global Group Financial Services (Luxembourg) S.A. ....	27391	Sorbus Holding S.A. ....	27399
Grevenburg S.A. ....	27373	tempo! S.A. ....	27401
Hai Pei Carbon Capital S.à r.l. ....	27399	UBS (Lux) Structured Sicav 2 .....	27387
HAWK Maidstone S.à r.l. ....	27408	Walser Portfolio .....	27388
Helarb C.C.N. S.àrl. ....	27376	Walser Portfolio .....	27388
Helarb S.P.M., S.àrl. ....	27377		
Ierbessen & Muurten S.à.r.l. ....	27362		

**Ierbessen & Muurten S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9264 Diekirch, 19, rue Pierre Olinger.

R.C.S. Luxembourg B 145.046.

—  
*Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 11 janvier 2011*

*Décisions*

L'assemblée générale accepte la démission du gérant technique Monsieur Daniel KONTZ.

Est confirmée comme gérante technique Madame Carla Sofia DE SOUSA FERREIRA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011005058/13.

(110005595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

**Kidder Investments Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 89.758.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 30 septembre 2010*

*Résolution*

En date du 30 septembre 2010, l'Assemblée décide de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de la société Hoche Partners Trust Services S.A., ayant son siège social à L – 1511 Luxembourg, 121 Avenue de la Faïencerie pour une durée de six ans

Pour extrait

Pour la Société

Référence de publication: 2011005092/14.

(110005540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

**Carmel Capital Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 6.322.900,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.190.

—  
On the twenty-second day of December, in the year Two Thousand and Ten,

Before us Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

- Terra Firma Investments (GP) 2 Limited, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 39257, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ,

- Terra Firma Investments (GP) 2 Limited, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 39257, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, acting in its capacity as general partner to the limited partnerships Terra Firma Capital Partners II, L.P.-A, Terra Firma Capital Partners II, L.P.-B, Terra Firma Capital Partners II, L.P.-C, Terra Firma Capital Partners II, L.P.-D, Terra Firma Capital Partners II, L.P.-E, Terra Firma Capital Partners II, L.P.-F, having their offices at Two More London Riverside, London, SE1 2AP, constituting Terra Firma Capital Partners II,

- Terra Firma Investments (GP) 2 Limited, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 39257, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, acting in its capacity as general partner to TFCP II, Co-Investment 4, L.P.,

- Terra Firma Investments (GP) 2 Limited, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 39257, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, acting in its capacity as general partner to TFCP II, Co-Investment 4A, L.P.,

- Terra Firma Investments (GP) 2 Limited, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 39257, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, acting in its capacity as general partner to TFCP II, Co-Investment 4B, L.P.,

- Terra Firma Investments (GP) 3 Limited, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 43846, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, acting in its capacity as general partner to TFCP III Co-Investment A, L.P.,

- Terra Firma Investments (GP) 3 Limited, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 43846, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, acting in its capacity as general partner to TFCP III Co-Investment B, L.P.,

- Terra Firma Investments (GP) 3 Limited, a company registered in Guernsey, under Company Register Number 43846, having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, acting in its capacity as general partner to Terra Firma Capital Partners III L.P., and

- Carmel Capital IV S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in Luxembourg, 41, Boulevard Prince Henri, registered with the Luxembourg trade register under number B.120.152.

Hereby represented by Me Pawel Hermelinski, Attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that the appearing parties are the current shareholders (associés) of Carmel Capital S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of Me Jacques Delvaux, notary public residing in Luxembourg, on 26<sup>th</sup> day of October 2004 and published in the *Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C* of 1<sup>st</sup> February 2005, number 90, page 4307, having its registered office in Luxembourg, 41, Boulevard Prince Henri, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B.104.190 (the "Company"). The articles of association have been amended pursuant to the following deeds:

\* a deed of Maître Paul Bettingen, dated 10 March 2006, published in *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1803 of 27 September 2006 page 86507;

\* a deed of Maître Paul Bettingen, dated 21 March 2006, published in *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1790 of 25 September 2006, page 85908;

\* a deed of Maître Jacques Delvaux, dated 12 June 2007, published in *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1785 of 23 August 2007, page 85661;

\* a deed of Maître Jacques Delvaux, dated 9 January 2009, published in *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 733 of 3 April 2009, page 35152.

\* a deed of Maître Jacques Delvaux, dated 30 October 2009, published in *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1821 of 6 September 2010, page 87367.

- that the agenda for the meeting is the following:

a. Increase of the share capital of the Company by an amount of One Million Eighty-One Thousand Three Hundred US Dollars (USD 1,081,300) to bring it up from the current amount of Five Million Two Hundred and Forty-One Thousand Six Hundred US Dollars (USD 5,241,600) to an amount of Six Million Three Hundred and Twenty-Two Thousand Nine Hundred US Dollars (USD 6,322,900) by the issuance of Ten Thousand Eight Hundred and Thirteen (10,813) new shares, having nominal value of One Hundred US Dollars (USD 100) each and the same rights and obligations as those attached to the existing shares;

b. Acceptance of the subscription and full payment of the newly issued shares, together with share premium, through contributions in kind and in cash, by Terra Firma Capital Partners III and TFCP III Co-Investment C L.P.;

c. Amendment of article 6.1 of the articles of association of the Company;

d. Decision to authorise the board of directors (conseil de gérance) of the Company to issue convertible preferred equity certificates ("CPECs") for a total amount of One Hundred and Four Million Six Hundred and Fourteen Thousand Three Hundred and Fifty-Four US Dollars (USD 104,614,354) together with yield for a total amount of Eight Million Eight Hundred and Sixty-Three Thousand Ninety-Nine US Dollars (USD 8,863,099);

e. Decision to confirm the full authority of the board of directors (conseil de gérance) to determine the terms and conditions of such CPECs; and

f. Miscellaneous.

- that the shareholders (associés) have taken the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders (associés) RESOLVE unanimously to increase the share capital of the Company by an amount of One Million Eighty-One Thousand Three Hundred US Dollars (USD 1,081,300) to bring it up from the current amount of Five Million Two Hundred and Forty-One Thousand Six Hundred US Dollars (USD 5,241,600) to an amount of Six Million Three Hundred and Twenty-Two Thousand Nine Hundred US Dollars (USD 6,322,900) by the issuance of Ten Thousand Eight Hundred and Thirteen (10,813) new shares, having nominal value of One Hundred US Dollars (USD 100) each and the same rights and obligations as those attached to the existing shares.

*Second resolution*

The shareholders (associés) RESOLVE unanimously to accept the subscription and full payment at nominal value of the newly issued shares together with an aggregate share premium of Twenty-One Million Eight Hundred and Forty-Five Thousand One Hundred and Seventy-Seven US Dollars (USD 21,845,177) by the following subscribers, through the following contributions and in the following amounts:

*Subscription - Payment*

THEREUPON APPEARED:

Terra Firma Investments (GP) 3 Limited, prenamed, acting in its capacity as general partner to Terra Firma Capital Partners III L.P. (TFCP III), prenamed, represented by Me Pawel Hermelinski, attorney-at-law, residing in Luxembourg, acting by virtue of a proxy given under a private seal, which through its proxy-holder declares to subscribe for Eight Thousand Two Hundred and Forty (8,240) new shares, and to pay them fully up at nominal value, together with share premium for an amount of Twelve Million Two Hundred and Ninety-Seven Thousand Nine Hundred and Twenty US Dollars (USD 12,297,920), by contribution in kind of a receivable Terra Firma Capital Partners III L.P., prenamed, holds against the Company, for an amount of Thirteen Million One Hundred and Twenty-One Thousand Nine Hundred and Twenty US Dollars (USD 13,121,920).

The ownership and value of the receivable contributed in kind have been confirmed through a certificate issued on 22 December 2010 by a director (gérant) of the Company. Such certificate, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed in order to be filed at the same time with the tax administration (administration de l'enregistrement).

*Intervention - Subscription - Payment*

THEREUPON INTERVENED:

- Terra Firma Investments (GP) 3 Limited, prenamed, acting in its capacity as general partner to TFCP III Co-Investment C L.P., having its registered office at First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, represented by Me Pawel Hermelinski, attorney-at-law, residing in Luxembourg, acting by virtue of a proxy under private seal, which through its proxy-holder declares to subscribe for Two Thousand Five Hundred and Seventy-Three (2,573) new shares, and to pay them fully up at nominal value, together with share premium for an amount of Nine Million Five Hundred and Forty-Seven Thousand Two Hundred and Fifty-Seven US Dollars (USD 9,547,257), by contribution in cash for an amount of Nine Million Eight Hundred and Four Thousand Five Hundred and Fifty-Seven US Dollars (USD 9,804,557).

The amount of Nine Million Eight Hundred and Four Thousand Five Hundred and Fifty-Seven US Dollars (USD 9,804,557) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by means of a bank certificate.

The proxy here above referred to, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary will remain annexed to the present deed in order to be filed at the same time with the tax administration (administration de l'enregistrement).

*Third resolution*

The shareholders (associés) RESOLVE unanimously to amend Article 6.1, first paragraph, of the articles of association of the Company so that it shall henceforth read as follows:

" **6.1. Subscribed and Authorized share capital.** The Company's corporate capital is fixed at Six Million Three Hundred and Twenty-Two Thousand Nine Hundred US Dollars (USD 6,322,900) represented by Sixty-Three Thousand Two Hundred and Twenty-Nine (63,229) shares (parts sociales) of One Hundred US Dollars (USD 100) each, all fully subscribed and entirely paid up."

*Fourth resolution*

The shareholders (associés) RESOLVE unanimously to authorize the board of directors (conseil de gérance) of the Company to issue convertible preferred equity certificates ("CPECs"), with a par value of One US Dollar (USD 1.-) each, for a total amount of One Hundred and Four Million Six Hundred and Fourteen Thousand Three Hundred and Fifty-Four US Dollars (USD 104,614,354), together with yield for a total amount of Eight Million Eight Hundred and Sixty-Three Thousand Ninety-Nine US Dollars (USD 8,863,099).

*Fifth resolution*

The shareholders (associés) RESOLVE to confirm the full authority of the board of directors (conseil de gérance) of the Company to determine the terms and conditions of the CPECs.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand Euros.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt-deux décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

**ONT COMPARU:**

- Terra Firma Investments (GP) 2 Limited, une société enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 39257, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ;

- Terra Firma Investments (GP) 2 Limited, une société enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 39257, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, agissant en sa capacité de general partner de Terra Firma Capital Partners II, L.P.-A, Terra Firma Capital Partners II, L.P.-B, Terra Firma Capital Partners II, L.P.-C, Terra Firma Capital Partners II, L.P.-D, Terra Firma Capital Partners II, L.P.-E, Terra Firma Capital Partners II, L.P.-F, ayant leur siège à Two More London Riverside, London, SE1 2AP, constituant Terra Firma Capital Partners II,;

- Terra Firma Investments (GP) 2 Limited, une société enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 39257, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, agissant en sa capacité de general partner de TFCPII, Co-Investment 4, L.P.;

- Terra Firma Investments (GP) 2 Limited, une société enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 39257, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, agissant en sa capacité de general partner de TFCP II, Co-Investment 4A, L.P.;

- Terra Firma Investments (GP) 2 Limited, une société enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 39257, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, agissant en sa capacité de general partner de TFCP II, Co-Investment 4B, L.P.;

- Terra Firma Investments (GP) 3 Limited, une société enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 43846, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, agissant en sa capacité de general partner de TFCP III Co-Investment A, L.P.;

- Terra Firma Investments (GP) 3 Limited, une société enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 43846, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, agissant en sa capacité de general partner de TFCP III Co-Investment B, L.P.;

- Terra Firma Investments (GP) 3 Limited, une société enregistrée auprès du Registre du Commerce de Guernsey sous le numéro 43846, et ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, GY1 6HJ, agissant en sa capacité de general partner de Terra Firma Capital Partners III, L.P.; et

- Carmel Capital IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 41, Boulevard Prince Henri, Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.120.152.

Ici représentées par Maître Pawel Hermelinski, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu des procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme il est dit ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que les parties comparantes sont les associés actuels de la société Carmel Capital S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg en date du 26 octobre 2004 et publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C du 1<sup>er</sup> février 2005, numéro 90, page 4307 ayant son siège social à Luxembourg, 41, Boulevard Prince Henri, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B.104.190 (la "Société"). Les statuts ont été amendés par les actes suivants:

\* un acte de Maître Paul Bettingen, daté du 10 mars 2006 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1803 du 27 septembre 2006, page 86507;

\* un acte de Maître Paul Bettingen, daté du 21 mars 2006 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1790 du 25 septembre 2006, page 85908,

\* un acte de Maître Jacques Delvaux, daté du 12 juin 2007 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1785 du 23 août 2007, page 85661,

\* un acte de Maître Jacques Delvaux, daté du 9 janvier 2009 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 733 du 3 avril 2009, page 35152,

\* un acte de Maître Jacques Delvaux, daté du 30 octobre 2009 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1821 du 6 septembre 2010, page 87367,

Que l'agenda de l'assemblée est le suivant:

a) Augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un million quatre-vingt-et-un mille trois cents dollars américains (1,081,300,-USD) de manière à le porter du montant de cinq millions deux cent quarante et un mille six cents dollars américains (5.241.600,-USD) à six million trois cent vingt-deux mille neuf cents dollars américains (6,322,900 USD) par l'émission de dix mille huit cent treize (10,813) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100,-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

b) Acceptation de la souscription et la libération des parts sociales nouvellement émises, avec une prime d'émission, par apports en nature et en numéraire par Terra Firma Capital Partners III and TFCP III Co-Investment C L.P.;

c) Subséquente modification de l'article 6.1 des statuts de la Société;

d) Décision d'autoriser le conseil de gérance de la Société à émettre des convertible preferred equity certificates ("CPECs") pour un montant de cent quatre million six cent quatorze mille trois cent cinquante-quatre dollars américains (104,614,354,-USD) avec un intérêt d'un montant de huit million huit cent soixante-trois mille quatre-vingt-dix-neuf dollars américains (8,863,099,-USD);

e) Décision de confirmer le plein pouvoir du conseil de gérance à déterminer les termes et conditions desdits CPECs; et

f) Divers.

Que les associés ont pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associées DECIDENT à l'unanimité d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million quatre-vingt-et-un mille trois cents dollars américains (1.081.300,-USD) de manière à le porter du montant de cinq millions deux cent quarante et un mille six cents dollars américains (5.241.600,-USD) à six million trois cent vingt-deux mille neuf cents dollars américains (6.322.900 USD) par l'émission de dix mille huit cent treize (10.813) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars américains (100,-USD) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### *Seconde résolution*

Les associés DECIDENT à l'unanimité d'accepter la souscription et le paiement total à valeur nominale des nouvelles parts sociales émises avec une prime d'émission d'un montant total de vingt-et-un million huit cent quarante-cinq mille cent soixante-dix-sept dollars américains (21.845.177,-USD) par les souscripteurs suivants, par le biais des apports suivants et dans les montants suivants:

#### *Souscription - Paiement*

Terra Firma Investments (GP) 3 Limited, prénommée, agissant en sa capacité de general partner de Terra Firma Capital Partners III, L.P. (TFCP III), prénommée, représentée par Me Pawel Hermelinski, avocat, résidant au Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration délivrée sous seing privée, par laquelle son mandant déclare souscrire à huit mille deux cent quarante (8.240) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement à leur valeur nominale avec une prime d'émission de douze million deux cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent vingt dollars américains (12.297.920,-USD) par un apport en nature d'une créance d'un montant total de treize million cent vingt-et-un mille neuf cent vingt dollars américains (13.121.920,-USD) que Terra Firma Capital Partners III L.P., prénommée, détient contre la Société.

La propriété et la valeur de la créance contributive en nature ont été confirmées par un certificat émis le 22 décembre 2010 par un gérant de Carmel Capital S.à r.l. Ce certificat, après avoir été signé "ne varietur" par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec ce dernier au même moment auprès de l'administration de l'enregistrement.

#### *Intervention - Souscription - Paiement*

SUR-CE INTERVIENT:

- Terra Firma Investments (GP) 3 Limited, prénommée, agissant en sa capacité de general partner de TFCP III Co-Investment C L.P., ayant son siège social à First Floor, Dorey Court, Admiral Park, St Peter Port, Guernsey, représentée par Me Pawel Hermelinski, avocat, résidant au Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration délivrée sous seing privée, par laquelle son mandant déclare souscrire à deux mille cinq cent soixante-treize (2.573) nouvelles parts sociales et les libérer entièrement à leur valeur nominale avec une prime d'émission de neuf million cinq cent quarante-sept mille deux cent cinquante-sept dollars américains (9.547.257,USD) par un apport en numéraire d'un montant de neuf million huit cent quatre mille cinq cent cinquante-sept dollars américains (9.804.557,-USD).

Le montant de neuf million huit cent quatre mille cinq cent cinquante-sept dollars américains (9.804.557,-USD) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, preuve ayant été donnée au notaire soussigné par un certificat bancaire.

La procuration dont il est fait référence ci-dessus, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistré au même moment avec ce dernier auprès de l'administration de l'enregistrement.

*Troisième résolution*

Les associées DECIDENT à l'unanimité de modifier l'article 6.1, premier paragraphe, des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **6.1. Capital souscrit et Libéré.** Le capital social est fixé à six million trois cent vingt-deux mille neuf cents dollars américains (6.322.900,-USD) représenté par soixante-trois mille deux cent vingt-neuf (63.229) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars américains (100,USD) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées."

*Quatrième résolution*

Les associées DECIDENT à l'unanimité d'autoriser le conseil de gérance de la Société à émettre des convertible preferred equity certificates ("CPECs") pour un montant de cent quatre million six cent quatorze mille trois cent cinquante-quatre dollars américains (104.614.354,-USD) avec un intérêt d'un montant de huit million huit cent soixante-trois mille quatre-vingt-dix-neuf dollars américains (8.863.099, USD).

*Cinquième résolution*

Les associées DECIDENT à l'unanimité de confirmer le plein pouvoir du conseil de gérance de la Société à déterminer les termes et conditions desdits CPECs.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société des présentes sont évalués à environ sept mille Euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. HERMELINSKI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 27 décembre 2010. Relation LAC/2010/59051. Reçu soixante-quinze euros (75,00 euros).

Le Receveur (signé): pp Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 03 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004929/282.

(110005338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

**D.B.N. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 47.022.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la résolution du Conseil d'Administration prise par voie circulaire en date du 22 décembre 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg,

Et que l'adresse de certains Administrateurs a changé de la façon suivante:

- Madame Mireille GEHLEN, est domiciliée professionnellement au 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg

- Monsieur François WINANDY, est domicilié professionnellement au 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Pour Extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2011007083/16.

(110006769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Cromafin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.203.

Par la présente nous vous informons que nous donnons notre démission en tant que commissaire aux comptes et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Fiduciaire Fibetrust

Jürgen Fischer

Référence de publication: 2011007079/12.

(110006706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Cromafin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.203.

Par la présente, nous donnons, avec effet immédiat, notre démission, comme administrateur de la société.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Naturwerk S.A.

Signature

Référence de publication: 2011007081/11.

(110006710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Deale International Machines S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 43.108.

Conformément à l'article 51 bis de la loi du 25 août 2006 sur les sociétés commerciales, l'administrateur LANNAGE S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63130, 42, rue de la Vallée, L - 2661 Luxembourg, a désigné Madame Marie BOURLOND, 42, rue de la Vallée, L - 2661 Luxembourg, comme représentant permanent, l'administrateur KOFFOUR S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-86086, 42, rue de la Vallée, L - 2661 Luxembourg, a désigné Monsieur Guy BAUMANN, 42, rue de la Vallée, L - 2661 Luxembourg comme représentant permanent et l'administrateur VALON S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-63143, 42, rue de la Vallée, L - 2661 Luxembourg, a désigné Monsieur Guy KETTMANN, 42, rue de la Vallée, L - 2661 Luxembourg comme représentant permanent.

Luxembourg, le 07 JAN. 2011.

*Pour: DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel Argence-Lafon / Cindy Szabo

Référence de publication: 2011007085/20.

(110006153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Cromafin S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.203.

Par la présente, nous donnons, avec effet immédiat, notre démission, comme administrateur de la société.

Luxembourg, le 15 décembre 2010.

Antar Invest S.A.

Signature

Référence de publication: 2011007082/11.

(110006712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.



**E.P. Euro Partner S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 68.441.

—  
Par décision du Conseil d'administration du 6 décembre 2010, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat. De plus, veuillez noter que dorénavant l'adresse professionnelle des administrateurs et du commissaire aux comptes:

Monsieur Guy BAUMANN, Administrateur de la société

Monsieur Guy KETTMANN, Administrateur de la société

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la société

est située au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Concernant l'administrateur Monsieur Jean BODONI, veuillez noter que son adresse professionnelle est située au 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg avec effet immédiat.

Concernant l'administrateur Monsieur Gabor KACSOH, veuillez noter que son adresse privée est située au 32, rue Marie-Adelaide, L-2128 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 6 décembre 2010.

*Pour E.P. EURO PARTNER S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Lionel Argence-Lafon

Référence de publication: 2011007086/24.

(110007020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**European Consent AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 97.062.

—  
Par décision du Conseil d'administration du 6 décembre 2010, le siège social a été transféré du 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat. De plus, veuillez noter que dorénavant l'adresse professionnelle des administrateurs ainsi que leurs représentants permanents et du commissaire aux comptes:

KOFFOUR S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Monsieur Guy BAUMANN,

LANNAGE S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Madame Marie BOURLOND,

VALON S.A., société anonyme, Administrateur de la société représentée par Monsieur Guy KETTMANN,

AUDIT TRUST S.A., société anonyme, Commissaire aux comptes de la société

est située au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet au 6 décembre 2010.

Luxembourg, le 6 décembre 2010.

*Pour: EUROPEAN CONSENT A.G.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Lionel Argence-Lafon

Référence de publication: 2011007098/22.

(110007022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**AR Entrepreneurs International, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.685.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mil dix, le vingt-huit décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Alain Rouas, dirigeant de sociétés, né le 19 juin 1950 à Casablanca (Maroc), demeurant au 42, rue Chardon Lagache, F-75016 Paris (France), (l'actionnaire unique),

ici représenté par Madame Souade Boutharouite, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 10 décembre 2010, laquelle procuration après signature "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle partie comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- l'Associé Unique détient toutes les parts sociales de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination AR Entrepreneurs International, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111685 (la Société);

- la Société a été constituée en vertu d'un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich agissant en remplacement de son confrère Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 octobre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N° 328 du 14 février 2006; les Statuts ayant été modifiés, suivant acte reçu par Me André Schwachtgen en date du 30 novembre 2005, et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N°543 du 15 mars 2006.

- le capital social de la Société est fixé à EUR 50.000,- (cinquante mille euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominative de EUR 100,- (cent euros) chacune;

- l'Associé Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;

- l'Associé Unique a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de la Société;

- l'Associé Unique, en sa qualité d'associé unique de la Société et bénéficiaire économique finale de l'opération, décide de procéder à la dissolution de la Société avec effet immédiat;

- l'Associé Unique donne décharge à Alain Rouas et Carole Dumont en leur qualité de gérants, pour l'exercice de leur mandat;

- l'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que l'Associé Unique est investi de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;

- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée; et

- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: S. Boutharouite et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 6 janvier 2011. Relation: LAC/2011/938. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004886/51.

(110006076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

### **C.F.E., Corporation Financière Européenne S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 82.680.

L'an deux mil dix, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée Corporation Financière Européenne S.A., en abrégé: C.F.E., ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 37A, avenue J.F. Kennedy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 82.680,

constituée suivant acte notarié en date du 27 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1229 du 24 décembre 2001, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte du notaire soussigné en date du 25 septembre 2010, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Mme Sophie JACQUET, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire M. Gianpiero SADDI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Mme Sophie JACQUET, précitée.

Le bureau ainsi constitué, Madame la Présidente expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Suppression des paragraphes No. 2 à 8 de l'article 7 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 7.** Toute action est indivisible; la société ne reconnaît quant à l'exercice des droits accordés aux actionnaires qu'un seul propriétaire pour chaque titre. Si le même titre appartient à plusieurs personnes, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits y afférents, jusqu'à ce qu'une seule d'entre elles soit désignée propriétaire du titre.»

2. Modification de l'article 11 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 11.** Les délibérations du Conseil d'Administration sont consignées dans des procès-verbaux, signés par le Président du Conseil d'Administration ou par l'administrateur qui préside la réunion et par le Secrétaire du Conseil d'Administration ou un deuxième administrateur.»

3. Modification de l'article 21 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 21.** Les Assemblées délibèrent suivant le prescrit de la loi luxembourgeoise du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et les lois modificatives.»

4. Modification de l'article 22 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 22.** Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace ou la personne désignée à l'assemblée, préside les assemblées générales.

L'assemblée choisira parmi les assistants un scrutateur.

5. Divers.

II. Que les actionnaires représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, resteront annexés au présent procès-verbal pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que toutes les actions étant nominatives, les actionnaires ont été convoqués par lettre recommandée en date du 10 novembre 2010

IV: Que sur les 11.352.495 actions représentatives de l'intégralité du capital social, 8.381.028 actions représentant 73,83% du capital sont présentes ou représentées à la présente assemblée, de sorte que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale prend ensuite à l'unanimité des voix représentées à la présente assemblée, chaque fois séparément, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de supprimer les paragraphes No. 2 à 8 de l'article 7 des statuts, de sorte que l'article 7 aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 7.** Toute action est indivisible; la société ne reconnaît quant à l'exercice des droits accordés aux actionnaires qu'un seul propriétaire pour chaque titre. Si le même titre appartient à plusieurs personnes, la société a le droit de suspendre l'exercice des droits y afférents, jusqu'à ce qu'une seule d'entre elles soit désignée propriétaire du titre.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 11 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 11.** Les délibérations du Conseil d'Administration sont consignées dans des procès-verbaux, signés par le Président du Conseil d'Administration ou par l'administrateur qui préside la réunion et par le Secrétaire du Conseil d'Administration ou un deuxième administrateur.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de ne pas statuer sur la modification de l'article 21 des statuts, vu que tant pour modifier cet article que pour modifier le capital social, le vote favorable d'actionnaires représentant plus de 81% du capital est requis.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 22 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

**Art. 22.** Le président du conseil d'administration, ou en son absence, l'administrateur qui le remplace ou la personne désignée à l'assemblée, préside les assemblées générales.

L'assemblée choisira parmi les assistants un scrutateur.

*Evaluation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont évalués à environ mille deux cents Euros (EUR 1.200).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé S. JACQUET, G. SADDI, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 1<sup>er</sup> décembre 2010, LAC/2010/53477. Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011004940/82.

(110005517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

**Ardilla Segur SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 137.746.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 11 janvier 2011  
(l'"Assemblée")*

L'Assemblée accepte les démissions d'Alexis Kamarowsky, Federigo Cannizzaro di Belmontino et Jean-Marc Debaty en tant qu'administrateurs de catégorie A de la Société avec effet au 11 janvier 2011.

L'Assemblée décide de nommer les personnes suivantes en tant que nouveaux administrateurs de catégorie A de la Société avec effet au 11 janvier 2011 pour une période de 6 ans. Le mandat des nouveaux administrateurs de catégorie A sera renouvelé lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2017:

- James Macdonald, né le 4 février 1950 à Edimbourg, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- Alain Koch, né le 18 août 1965 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

- Martijn Sinninghe Damsté, né le 2 novembre 1978 à Deventer, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

A Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Pour extrait conforme

Signatures

Référence de publication: 2011005543/23.

(110006020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Aura International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.043.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 15 octobre 2010:*

*Résolutions:*

L'assemblée a décidé:

- de clôturer la liquidation,
- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société,
- que les sommes et valeurs éventuelles revenant aux créanciers ou aux associés qui ne se seraient pas présentés à la clôture de la liquidation seront déposées au même ancien siège social au profit de qui il appartiendra.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011005549/18.

(110007143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Grevenburg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 156.630.

In the year two thousand and ten, on the seventeenth day of December.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Rambrouch Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Grevenburg S.A. a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered at the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B156.630, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2759 of 15 December 2010 and whose articles of incorporation have been amended for the last time on 8 December 2010 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The meeting was opened at 2.00 p.m with Maître Laurent SCHUMMER, lawyer, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Mr Rodolphe CARRIERE, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Maître Carolin WEIRAUCH, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following statements and declarations:

(i) The agenda of the meeting was the following:

*Agenda*

1 To reduce the corporate capital of the Company by an amount of fiftyseven million nine hundred seventy-two thousand nine hundred sixty-nine euro (EUR 57,972,969) so as to reduce it from its current amount of fifty-eight million thirty-one thousand euro (EUR 58,031,000.-), divided into fifty-eight million thirty-one thousand (58,031,000.-) shares to fifty-eight thousand thirty-one euro (EUR 58,031), divided into fiftyeight million thirty-one thousand (58,031,000.-) shares by reduction of the nominal value of each share from its current par value of one euro (EUR 1) each by an amount of zero point nine nine euro (EUR 0.999) to zero point zero zero one euro (EUR 0.001) and to allocate an amount of fifty-seven million nine hundred sixty-nine thousand eight hundred sixty-nine euro (EUR 57,969,869) resulting from the reduction of nominal value to the Company's free reserves and to allocate an amount of three thousand one hundred Euro (EUR 3,100) to the Company's legal reserve.

2 To authorize the Company to acquire its shares in such number and proportion as determined by the Company's board of directors and during a period of five years as of these shareholders' resolutions and for a price of one point eight nine three four eight four three three nine euro (EUR 1.893484339) per share.

3 To amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the capital decrease.

4 To confer all and any powers to the Company's directors to implement the resolutions to be adopted on the basis of the above agenda.

(i) The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of shares held by each shareholder were shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

(ii) The proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed and filed with the registration authorities.

(iii) The entire corporate capital of the Company was represented at the meeting; all shareholders present or represented declared that they have been informed of the agenda of the meeting and declared to waive all convening requirements.

(iv) The meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(v) The general meeting of shareholders adopted the following resolutions each time by unanimous vote:

*First resolution*

The general meeting resolved to reduce the corporate capital of the Company by an amount of fifty-seven million nine hundred seventy-two thousand nine hundred sixty-nine euro (EUR 57,972,969) so as to reduce it from its current amount of fifty-eight million thirty-one thousand euro (EUR 58,031,000.-), divided into fifty-eight million thirty-one thousand

(58,031,000.-) shares to fifty-eight thousand thirty-one euro (EUR 58,031), divided into fifty-eight million thirty-one thousand (58,031,000.-) shares by reduction of the nominal value of each share from its current par value of one euro (EUR 1) each by an amount of zero point nine nine nine euro (EUR 0.999) to zero point zero zero one euro (EUR 0.001) and to allocate an amount of fifty-seven million nine hundred sixty-nine thousand eight hundred sixty-nine euro (EUR 57,969,869) resulting from the reduction of nominal value to the Company's free reserves and to allocate an amount of three thousand one hundred Euro (EUR 3,100) to the Company's legal reserve.

*Second resolution*

The general meeting resolved to authorize the Company to acquire its shares in such number and proportion as determined by the Company's board of directors and during a period of five years as of these shareholders' resolutions for a price of one point eight nine three four eight four three three nine euro (EUR 1.893484339) per share.

*Third resolution*

The general meeting resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the capital decrease. Said paragraph will from now on read as follows:

“ **Art. 5. Corporate Capital.** The company has an issued and paid-up corporate capital of fifty-eight thousand thirty-one euro (EUR 58,031) divided into fifty-eight million thirtyone thousand (58,031,000) shares with a par value of zero point zero zero one euro (EUR 0.001) each.”

*Fourth resolution*

The general meeting resolved to confer all and any powers to the Company's directors to implement the above resolutions.

The directors are notably entitled and authorised to do all other things necessary and useful in relation to the above resolutions.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand Euro (EUR 1,000.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was closed at 2.10 p.m.

The undersigned notary who knows and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person(s), who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le dix-sept décembre.

Par-devant nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Grevenburg S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2759 du 15 décembre 2010, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 156.630 et dont les statuts modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 8 décembre 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

L'assemblée a été déclarée ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Maître Laurent SCHUMMER, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire Monsieur Rodolphe CARRIERE, juriste, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Maître Carolin WEIRAUCH, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

*Ordre du jour*

1 Réduction du capital social de la Société par un montant de cinquante-sept millions neuf cent soixante-douze mille neuf cent soixante-neuf euros (EUR 57.972.969,-) afin de le réduire de son montant actuel de cinquante-huit millions trente et un mille euros (EUR 58.031.000,-), divisé en cinquante-huit millions trente et un mille (58.031.000) actions à cinquante-huit mille trente et un euros (EUR 58.031,-), divisé en cinquante-huit millions trente et un mille (58.031.000.-)

actions par réduction de la valeur nominale de chaque action de sa valeur actuelle d'un euro (EUR 1,-) chacune par un montant de zéro virgule neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 0,999) à un millième d'euro (EUR 0,001) et d'affecter un montant de cinquante-sept millions neuf cent soixante-neuf mille huit cent soixante-neuf euros (EUR 57.969.869,-) résultant de la réduction de la valeur nominale de la réserve disponible de la Société et d'affecter un montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) à la réserve légale de la Société.

2 Autorisation pour la Société d'acquérir ses actions pour un nombre et une proportion déterminés par le conseil d'administration de la Société et pour une période de cinq ans à partir de la date des présentes décisions et pour un prix d'un virgule huit neuf trois quatre huit quatre trois trois neuf euros (EUR 1,893484339) par action.

3 Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter la diminution de capital.

4 Conférer tous les pouvoirs aux administrateurs de la Société pour mettre en œuvre les décisions devant être adoptées sur base de l'agenda ci-dessus.

(i) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(ii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les membres du bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iii) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(iv) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(v) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de réduire le capital social de la Société par un montant de cinquante-sept millions neuf cent soixante-douze mille neuf cent soixante-neuf euros (EUR 57.972.969,-) afin de le réduire de son montant actuel de cinquante-huit millions trente et un mille euros (EUR 58.031.000,-), divisé en cinquante-huit millions trente et un mille (58.031.000) actions à cinquante-huit mille trente et un euros (EUR 58.031,-), divisé en cinquante-huit millions trente et un mille (58.031.000-) actions par réduction de la valeur nominale de chaque action de sa valeur actuelle d'un euro (EUR 1,-) chacune par un montant de zéro virgule neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 0,999) à un millième d'euro (EUR 0,001) et d'affecter un montant de cinquante-sept millions neuf cent soixante-neuf mille huit cent soixante-neuf euros (EUR 57.969.869,-) résultant de la réduction de la valeur nominale de la réserve disponible de la Société et d'affecter un montant de trois mille cent euros (EUR 3.100,-) à la réserve légale de la Société.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'autoriser la Société à acquérir ses actions pour un nombre et une proportion déterminés par le conseil d'administration de la Société et pour une période de cinq ans à partir de la date des présentes décisions et pour un prix d'un virgule huit neuf trois quatre huit quatre trois trois neuf euros (EUR 1,893484339) par action.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

“ **Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis et libéré de la Société est de cinquante-huit mille trente-et-un euros (€ 58.031,-) divisé en cinquante-huit millions trente et un mille (58.031.000-) actions d'une valeur nominale d'un millième d'euro (EUR 0,001) chacune.”

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale a décidé de conférer tous les pouvoirs aux administrateurs de la Société pour mettre en œuvre les décisions adoptées ci-dessus.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille euros (EUR 1.000,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 14.10 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: L. Schummer, R. Carrière, C. Weirauch, DELOSCH.

Enregistré à Redange/Attert, le 20 décembre 2010. Relation: RED/2010/1981. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur ff. (signé): ELS.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 4 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005032/168.

(110005357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**Global Assurance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 39, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 56.209.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'actionnaire unique de la société, tenue le 10 septembre 2010, au siège social que:

1. L'actionnaire unique a accepté à l'unanimité la démission de Monsieur Nete Stejn Mortensen et Madame Luisa Gislinge Romer comme administrateur de la société, à compter du 10 septembre 2010.

2. L'actionnaire unique a accepté la nomination de Monsieur Truls Heslien, administrateur de société, né le 23.08.1963 à Drammen (Norvège), demeurant à Ostenga 30, NO-3400 Lier, Norvège, comme nouvel administrateur de la société, à compter du 10 septembre 2010 jusqu'à la prochaine tenue de l'assemblée générale annuelle en 2011.

3. Le conseil d'administration se compose de:

- Monsieur Hans Nelén, administrateur et administrateur-délégué
- Monsieur Truls Heslien, administrateur
- Monsieur Rolf Akerlind, administrateur

Luxembourg, le 10 septembre 2010.

*Pour Global Assurance S.A.*

Hans Nelén

*Administrateur-délégué*

Référence de publication: 2011005756/23.

(110005953) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Helarb C.C.N. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.525,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 100.605.

—  
EXTRAIT

L'adresse de l'associé, Helarb Investments S.à r.l., a changé comme suit:

15, rue Edward Steichen

L-2540 Luxembourg

Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011005776/14.

(110006491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---



**Helarb S.P.M., S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 92.666.

—  
EXTRAIT

L'adresse de l'associé, Helarb Investments S.à r.l., a changé comme suit:

15, rue Edward Steichen

L-2540 Luxembourg

Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011005779/14.

(110006494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Segelux SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Gesecalux S.A.).**

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.

R.C.S. Luxembourg B 55.157.

—  
L'an deux mil dix, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "GESECALUX S.A.", ayant son siège social à L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 55157, constituée suivant acte notarié en date du 15 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 441 du 7 septembre 1996 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 23 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2796 du 19 novembre 2008.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Benoit TASSIGNY, juriste, demeurant à B-Nothomb.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Mustafa NEZAR, juriste, demeurant à F-Russange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Charles d'Aspremont Lynden, administrateur de sociétés, demeurant à B-1457 Walhain.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1.- Modification, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, de l'objet de la Société afin de donner à l'article 4 des statuts la teneur suivante:

" **Art. 4.** La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

(i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et

(ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La Société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes."

2.- Transformation de la Société, actuellement régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") conformément aux dispositions légales de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

3.- Changement, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, de la dénomination de la société en «SEGELUX SPF S.A.»

4.- Adaptation et refonte complète des statuts.

5.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'objet social de la société, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, et décide d'adopter en conséquence un nouveau texte pour lui donner la teneur comme ci-avant reproduite dans l'ordre du jour sous le point 1).

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de transformer la société, actuellement régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding, en société de gestion de patrimoine familial ("SPF") conformément aux dispositions légales de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), en précisant que la prise d'effet de cette décision aura lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de modifier, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la dénomination sociale de la société en «SEGELUX SPF S.A.» et de modifier en conséquence l'article 1<sup>er</sup> des statuts comme mieux détaillé ci-après..

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de procéder à une refonte complète des statuts, ces derniers ayant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 la teneur suivante:

STATUTS

**«Titre Préliminaire**

Dans les présents statuts la "Loi" signifie les dispositions légales de la loi du 15 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures telles que complétées par la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination - Durée - Objet - Siège social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de «SEGELUX SPF S.A.» (ci-après la "Société"), ayant la qualité de société de gestion de patrimoine familial au sens de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), (ci-après la "Loi").

**Art. 2.** La durée de la Société est illimitée.

**Art. 3.** La Société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), à l'exclusion de toute activité commerciale.

Par actifs financiers au sens de la Loi, il convient d'entendre:

- (i) les instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, et
- (ii) les espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

La Société n'est admise à détenir une participation dans une société qu'à la condition de ne pas s'immiscer dans la gestion de cette société.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

## **Titre II. - Capital social - Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt-cinq millions d'euros (EUR 25.000.000) représenté par un million quatre cent soixante et un mille sept cent trente-deux (1.461.732) actions ordinaires, sans désignation de valeur nominale et étant toutes entièrement libérées.

Les actions sont détenues par les investisseurs plus amplement définis ci-après.

Est considéré comme investisseur éligible au sens de la Loi:

- a) une personne physique agissant dans le cadre de la gestion de son patrimoine privé ou
- b) une entité patrimoniale agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques ou
- c) un intermédiaire agissant pour le compte d'investisseurs visés sub a) ou b) du présent paragraphe.

Chaque investisseur doit déclarer par écrit cette qualité à l'attention du domiciliataire ou, à défaut, des dirigeants de la SPF.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont et resteront nominatives.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour représenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

## **Titre III. - Assemblées générales des actionnaires Décisions de l'associé unique**

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la Commune qui sera fixé dans l'avis de convocation, le dernier vendredi du mois d'avril à 14 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

#### **Titre IV. - Conseil d'administration**

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** Vis-à-vis des tiers la Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil d'administration dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

#### **Titre V. - Surveillance de la société**

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

#### **Titre VI. - Exercice social - Bilan**

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

#### **Titre VII. - Liquidation**

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

#### **Titre VIII. - Modification des statuts**

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

#### **Titre IX. - Dispositions finales - Loi applicable**

**Art. 19.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF"), trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille quatre cents Euros (EUR 1.400).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. Tassigny, M. Nezar, J.-C. D'Aspremont, G. Lecuit

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 décembre 2010. Relation: LAC/2010/56467. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 janvier 2010.

Référence de publication: 2011005038/254.

(110004860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**Nesity Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 68.455.

—  
Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Starbrook International Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Birefield Holdings Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

*Pour Nesity Holding SA*

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2011006221/18.

(110005923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**Priory Holding S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.060.

—  
Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Starbrook International Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Birefield Holdings Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

*Pour Priory Holding SA*

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2011006229/18.

(110005940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**PYTHON Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 75.965.

—  
Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Starbrook International Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Birefield Holdings Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

*Pour Python Holding SA*

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2011006230/18.

(110005949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**Real Trading Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 81.965.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions de Gérant de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

*Pour Real Trading Holding Sarl*

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2011006231/14.

(110005951) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**Redfern S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.253.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 16 décembre 2010*

En date du 16 décembre 2010, l'Assemblée Générale de la société Redfern S.à.r.l. a:

- accepté la démission de Monsieur Frank Walenta de son poste de gérant B de la société avec effet au 31 décembre 2010;

- nommé Monsieur Aloyse May (né à Strasbourg - France - le 16/07/1954 demeurant professionnellement à 2-4, Avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg) nouveau gérant B de la société avec effet au 16 décembre 2010.

Luxembourg, 11 janvier 2011.

Pour extrait conforme

Romolo Bardin

*A Manager*

Référence de publication: 2011006232/18.

(110005886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**Badrin Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 81.921.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand and then, on the twenty-ninth of December.

Before Us M<sup>e</sup> Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

The company governed by Danish Laws GRUNDFOS HOLDING A/S, having its registered office in DK-8850 Bjer-ringbro, Poul Due Jensens Vej 7, registered with the Danish Companies' Register under the number 1014964572,

here represented by Mr. Claude ZIMMER, bachelor of law, master in economics, residing professionally at L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, by virtue of a proxy given under private seal on December 22, 2010,

which proxy after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

This appearing party, represented as said before, declares and requests the notary to act:

1) That BADRIN INVESTMENT S.A., a Luxembourg public limited company, established and having its registered office in L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 81.921 (NIN 2004 2229 319), (hereinafter referred to as the "Company"), has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on the 8<sup>th</sup> of May 2001, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1057 of November 23, 2001, and which articles of incorporation have been amended as follows:

- by deed of the undersigned notary on the 29<sup>th</sup> of January 2003, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 262 of March 12, 2003;

- by deed of the undersigned notary on the 19<sup>th</sup> of November 2004, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 191 of March 3, 2005.

2) That the corporate capital is set at thirty-one thousand Euro (€ 31.000.-), represented by thirty-one (31) shares with a par value of one thousand Euro (€ 1.000.-) each.

3) That GRUNDFOS HOLDING A/S, prenamed, is the sole owner of all the shares of the Company, (the "Sole Shareholder").

4) That Sole Shareholder at an extraordinary shareholders' meeting amending the articles of the Company declares the dissolution of the Company with immediate effect and the commencement of the liquidation process.

5) That the Sole Shareholder appoints the company LUXGLOBAL TRUST SERVICES S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 149.355, as liquidator of the Company; and in its capacity as liquidator of the Company has full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so to bring into effect the purposes of the present deed.

6) That the Sole Shareholder decides to immediately convene the second and third general meeting of shareholders in accordance with article 151 of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies and to immediately hold these meetings one after the other.

7) That in its capacity as liquidator of the Company the Sole Shareholder declares having thorough knowledge of the articles of association and of the financial situation of the Company.

8) That with the approval of debtors, all debts have been taken over by the Sole Shareholder.

9) That the Sole Shareholder presents its liquidation report and declares that it takes over all the assets of the Company, and that it will assume any existing debt of the Company.

The liquidation report, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

10) That the Sole Shareholder appoints the company ZIMMER & PARTNERS S.à r.l., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 151.507, as auditor to the liquidation and asks it to establish a report on the liquidation.

Having reviewed the report of the auditor to the liquidation, the Sole Shareholder accepts its findings, approves the liquidation accounts and grants a total and entire discharge, without reserve or restriction to the prenamed auditor, in relation to the verifications carried out as of the date hereof. The report of the auditor to the liquidation shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities.

11) That the Sole Shareholder, in the third general meeting of shareholders, declares that the liquidation of the Company is closed and that any registers of the Company recording the issuance of shares or any other securities shall be cancelled.

It confirms that the Company has definitely ceased to exist.

12) That discharge is given to the directors and the auditor of the Company.

13) That the books and documents of the Company will be kept for a period of five years at least in Luxembourg at the former registered office of the Company in L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

#### *Statement*

The undersigned notary who understands and speaks English and French, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the French version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the mandatory of the appearing party, acting as said before, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said mandatory has signed with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la version en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le vingt-neuf décembre.

Pardevant Nous Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:



La société régie par les lois de Danemark GRUNDFOS HOLDING A/S, établie et ayant son siège social à DK-8850 Bjerringbro, Poul Due Jensens Vej 7, inscrite au registre de commerce de Danemark sous le numéro 1014964572,

ici représentée par Monsieur Claude ZIMMER, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 22 décembre 2010,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante déclare et requiert le notaire instrumentaire d'acter:

1) Que BADRIN INVESTMENT S.A., une société anonyme luxembourgeoise, établie et ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 81.921 (NIN 2004 2229 319), (ci-après la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 8 mai 2001, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1057 du 23 novembre 2001, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 janvier 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 262 du 12 mars 2003,

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 novembre 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 191 du 3 mars 2005.

2) Que le capital social souscrit de la Société est fixé à trente-et-un mille Euros (€ 31.000.-), représenté par trente-et-une (31) actions d'une valeur nominale de mille Euros (€ 1.000.-) chacune.

3) Que GRUNDFOS HOLDING A/S, prédésignée, est la seule propriétaire de toutes les parts sociales de la Société (l'"associée unique).

4) Que l'associée unique siégeant en assemblée générale extraordinaire des associés modificative des statuts de la Société, prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et la mise en liquidation.

5) Que l'associée unique désigne la société LUXGLOBAL TRUST SERVICES S.A., avec siège social à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 149.355, comme liquidateur de la Société, et aura dans sa capacité de liquidateur de la société pleins pouvoirs d'établir, signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, de faire toute déclaration et de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour mettre en exécution les dispositions du présent acte.

6) Que l'associée unique déclare fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

7) Que l'associée unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

8) Que de l'accord des créanciers, toutes les dettes ont été reprises par l'associée unique.

9) Que l'associée unique présente le rapport de liquidation et déclare qu'elle reprend tout l'actif de la Société et qu'elle s'engagera à régler tout le passif de la Société.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

10) Que l'associée unique nomme en qualité de commissaire à la liquidation la société ZIMMER & PARTNERS S.à r.l., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 151.507, et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'associée unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction au prédit commissaire pour ses travaux de vérification effectués ce jour. Le rapport du commissaire à la liquidation est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

11) Que l'associée unique, constituée en troisième assemblée, déclare que la liquidation de la Société est clôturée et que tous les registres de la Société relatifs à l'émission de parts sociales ou de tous autres titres seront annulés.

Elle constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

12) Que décharge est donnée aux gérants actuels de la Société pour l'exécution de leur mandat.

13) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège de la société à L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version française fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: C. ZIMMER, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 03 janvier 2011. Relation: ECH/2011/8. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé) : J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 12 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005610/134.

(110006753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Roquebrune S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.093.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Starbrook International Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Birefield Holdings Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

*Pour Roquebrune SA*

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2011006234/18.

(110005955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**RZ Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 78.726.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Starbrook International Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Birefield Holdings Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

*Pour RZ Holding SA*

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2011006235/18.

(110005957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**SF (Lux) Sicav 3, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 104.252.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 06 septembre 2010*

- M. Axel Keufen, membre du conseil d'administration, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale annuelle en 2015

- M. Thomas Rose, président et membre du conseil d'administration, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, jusqu'à l'assemblée générale annuelle en 2014

- M. Court Taylour, membre du conseil d'administration, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, jusqu'à l'assemblée générale annuelle en 2013

- M. Gunter Lutgen, membre du conseil d'administration, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012

- M. Jeremy Stenham, membre du conseil d'administration, Finsbury Avenue 1, GB-ECC2M 2PP London, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2011

- M. Jasbir Bhogal, membre du conseil d'administration, Finsbury Avenue 1, GB-ECC2M 2PP London, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2011

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 janvier 2011.

*Pour SF (Lux) Sicav 3*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Holger Rüth / Peter Sasse

*Associate Director / Associate Director*

Référence de publication: 2011006238/26.

(110005745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**UBS (Lux) Structured Sicav 2, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 102.240.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 20 décembre 2010:*

- Sont réélus au Conseil d'Administration:

\* M. Axel Keufen, membre du conseil d'administration, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale annuelle en 2015

\* M. Gunter Lutgen, membre du conseil d'administration, 33A avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2014

\* M. Jeremy Stenham, membre du conseil d'administration, Finsbury Avenue 1, GB-ECC2M 2PP London, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013

\* M. Thomas Rose, président et membre du conseil d'administration, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, jusqu'à l'assemblée générale annuelle en 2012

\* M. Court Taylour, membre du conseil d'administration, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, jusqu'à l'assemblée générale annuelle en 2011

\* M. Jasbir Bhogal, membre du conseil d'administration, Finsbury Avenue 1, GB-ECC2M 2PP London, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2011

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 janvier 2011.

*Pour UBS (Lux) Structured Sicav 2*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Holger Rüth / Peter Sasse

*Associate Director / Associate Director*

Référence de publication: 2011006243/27.

(110005743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**Pernik Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 74.593.

—  
Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Starbrook International Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Par lettre datée du 13 décembre 2010, la Société Birefield Holdings Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Pour Pernik Holdings SA

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2011006228/18.

(110005925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

**Walsar Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

R.C.S. Luxembourg B 79.320.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die in 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxembourg, am 26. Juni 2009 um 10.30 Uhr abgehalten wurde.*

*Fünfter Beschluss*

- a) Die Gesellschafterversammlung nimmt das Rücktrittsgesuch von Herrn Thomas Hörz zum 26. Juni 2009 an.
- b) Die Gesellschafterversammlung beschließt, Herrn Magister Gökhan Kula als neues Verwaltungsratsmitglied zu kooptieren.

Berufsadresse: Walsarstraße 61, A-6991 Riezlern

Die Gesellschafterversammlung beschließt die Beibehaltung des Verwaltungsratsvorsitzenden Mmag. Erhard Tschmelitsch und des Verwaltungsratsmitglieds Herrn Jürgen Berg.

Die Dauer der Mandate der Verwaltungsratsmitglieder endet mit der ordentlichen Gesellschafterversammlung, die im Juni 2010 stattfinden wird.

*Sechster Beschluss*

Zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2009 bestellt die Versammlung die KPMG Audit S.à r.l., 9, Allee Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, 26. Juni 2009.

Unterschriften.

Référence de publication: 2011006247/22.

(110005717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

**Walsar Portfolio, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

R.C.S. Luxembourg B 79.320.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, die in 8, rue Lou Hemmer, L-1748 Findel-Golf, am 25. Juni 2010 um 10.30 Uhr abgehalten wurde.*

*Fünfter Beschluss*

Die Gesellschafterversammlung beschließt die Erneuerung der Mandate von Herrn Mmag. Erhard Tschmelitsch als Verwaltungsratsvorsitzenden sowie der Herren Mag. Gökhan Kula und Jürgen Berg als Verwaltungsratsmitglieder.

Die Dauer der Mandate der Verwaltungsratsmitglieder endet mit der ordentlichen Gesellschafterversammlung, die im Juni 2011 stattfinden wird.

*Sechster Beschluss*

Zum Abschlussprüfer für das Geschäftsjahr 2010 bestellt die Versammlung die KPMG Audit S.à r.l., 9, Allee Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, 25. Juni 2010.

Unterschriften.

Référence de publication: 2011006248/18.

(110005717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

**F.R.A.L. Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 82.502.

**CLOTURE DE LIQUIDATION**

L'an deux mil dix, le dix-septième jour de décembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding en liquidation F.R.A.L. HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, bd du Prince Henri, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, de résidence à Luxembourg en date du 30 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1188 du 18 décembre 2001 (la «Société»).

La Société a été mise en liquidation volontaire le 10 décembre 2010 par acte reçu par le notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Gregorio PUPINO, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Céline GRENEN, employée privée, demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Andrea CARINI, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21, bd du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Présentation du rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge à donner aux liquidateurs et au commissaire-vérificateur.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Prononciation de la clôture de la liquidation.
5. Indication de l'endroit où seront conservés les livres sociaux pendant le délai légal.
6. Divers.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée à savoir 3.200 (trois mille deux cents) actions, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Présentation et approbation du rapport du commissaire à la liquidation

L'assemblée générale a pris connaissance du rapport de BIND CO. LIMITED, ayant son siège social à Road Town, Tortola, P.O. Box 3175, Iles Vierges Britanniques, certificat d'incorporation numéro 318226, en sa qualité de commissaire-vérificateur, pour en avoir effectué la lecture.

Ce rapport, après avoir été signé "ne varietur" par les membres du bureau, restera annexé au présent procès-verbal.

Décharge donnée au liquidateur et au commissaire à la liquidation pour leur mandat respectif

Adoptant les conclusions de ce rapport, l'assemblée approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à MORWELL LIMITED, avec siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques, P.O. Box 3175 Road Town certificat d'incorporation numéro 350391, de sa gestion de la liquidation de la Société et à BIND CO. LIMITED, précitée, pour ses travaux de vérification effectués à ce jour.

Clôture de la liquidation

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société anonyme holding «F.R.A.L. HOLDING S.A.» a définitivement cessé d'exister.

Désignation de l'endroit où les livres et documents sociaux seront déposés.

Tous les documents et livres sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège de la Société à savoir à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Pouvoirs

Les comparants, agissant dans un intérêt commun, donnent pouvoir à tous clerks et/ou employés de l'Etude du notaire soussigné, chacun pouvant agir individuellement, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Gregorio Pupino, Céline Grenen, Andrea Carini, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 20 décembre 2010. LAC/2010/57465. Reçu 75,- EUR.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005012/70.

(110005610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**Fiduciaire Comptable WABO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 150.394.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 20 décembre 2010, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 décembre 2010, Relation: LAC/2010/58152

*Première résolution*

Monsieur Edmond WAGNER, préqualifié, cède par les présentes les cent cinquante (150) parts sociales qu'il détient dans la Société à Madame Pia KASS, préqualifiée, au prix de sept mille cinq cents euros (7.500,- EUR),

laquelle somme le cédant reconnaît avoir reçue de la cessionnaire avant la signature des présentes et en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il consent bonne et valable quittance, titre et décharge.

Monsieur Roland BOFFERDING, préqualifié, cède par les présentes les cent cinquante (150) parts sociales qu'il détient dans la Société à Madame Pia KASS, préqualifiée, au prix de sept mille cinq cents euros (7.500,-EUR),

laquelle somme le cédant reconnaît avoir reçue de la cessionnaire avant la signature des présentes et en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont il consent bonne et valable quittance, titre et décharge.

Ces cessions de parts sociales sont approuvées conformément à l'article 6 des statuts et Monsieur Edmond WAGNER, en sa qualité de gérant administratif et Monsieur Roland BOFFERDING, en sa qualité de gérant technique, les considèrent comme dûment signifiées à la Société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les cédants reconnaissent dès ce jour ne plus avoir de droits, droit de propriété ou quelconque intérêt dans les parts sociales cédées.

La cessionnaire est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir d'aujourd'hui et elle a droit aux revenus et bénéfices dont ces parts seront productives à compter de ce jour et elle sera subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales présentement cédées.

Elle reconnaît en outre avoir une parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Edmond WAGNER de sa fonction de gérant administratif et de Monsieur Roland BOFFERDING de sa fonction de gérant technique.

*Troisième résolution*

L'Assemblée nomme, pour une durée indéterminée, Madame Pia KASS, préqualifiée, comme nouvelle gérante de la Société et fixe son pouvoir de signature comme suit:

"La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle de la gérante."

Pour extrait conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005723/40.

(110005830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Eideo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 130.777.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 janvier 2011 que Mademoiselle Sandra BORTOLUS, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommée administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Pierre Schmit, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.  
 POUR EXTRAIT CONFORME  
 POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 Signature

Référence de publication: 2011005706/15.

(110006306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Global Group Financial Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 70.627.

—  
 DISSOLUTION

In the year two thousand ten, on the twenty-ninth day of December.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Me Fidèle JOYE, born on 8 May 1956 in Montagny, France, residing in Switzerland,  
 here represented by Mr Raymond THILL, "maître en droit", with professional address at L-1750 Luxembourg, 74,  
 Avenue Victor Hugo,

by virtue of a proxy given in Geneva, on 23 December 2010.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation "Global Group Financial Services (Luxembourg) S.A.", having its registered office in L-2449 Luxembourg, 47, Boulevard Royal, was incorporated pursuant to a deed of the Notary Gérard Lecuit, residing in Hesperange, on June 22<sup>nd</sup>, 1999, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 715 of September 25, 1999;

- that the capital of the corporation "Global Group Financial Services (Luxembourg) S.A. is fixed at FIVE HUNDRED THOUSAND Euros (500,000. EUR) represented by FIVE THOUSAND (5,000) shares with a par value of ONE HUNDRED Euros (100.-EUR) each, fully paid up;

- that Me Fidèle JOYE aforementioned, has become owner of all the shares;

- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at December 29, 2010, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;

- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at December 29, 2010 being only one information for all purposes;

- following the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

- the Company's directors and statutory auditor are hereby granted full discharge with respect to their duties;

- there shall be arranged the cancellation of all issued shares and/or the shareholders register;

- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

The undersigned notary, who knows and speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day first above written.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française:**

L'an deux mille dix, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Me Fidèle JOYE, née le 8 mai 1956 à Montagny, France, demeurant en Suisse, ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Genève, le 23 décembre 2010.

Laquelle procuration, après signature ne varietur, par le notaire instrumentant et le mandataire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la Global Group Financial Services (Luxembourg) S.A. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, a été constituée suivant acte du notaire Gérard Lecuit, de résidence à Hesperange, en date du 22 juin 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 715 du 25 septembre 1999;

- que le capital social de la société Global Group Financial Services (Luxembourg) S.A. s'élève actuellement à CINQ CENT MILLE EUROS (500.000.- EUR) représenté par CINQ MILLE (5.000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que Me Fidèle JOYE précitée, est seul propriétaire de toutes les actions;

- que la partie comparante, en sa qualité d'actionnaire unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'actionnaire unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 29 décembre 2010, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'actionnaire unique est investie de l'entière responsabilité de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière responsabilité du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 29 décembre 2010 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et commissaire aux comptes de la Société;

il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les actions et/ou du registre des actionnaires;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2011. LAC/2011/1228. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur p.d. (signé): Conny Schumacher.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005040/98.

(110006046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---



**Blue Lit Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 104.241.

*Extrait procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Beausoleil en date du 07 juin 2010*

Il résulte dudit procès-verbal que:

les mandats de Madame Simonetta MORTARINI, née à Turin (Italie) le 30/10/1958, demeurant à Basiglio – Residenza Querce 262 – 20080 Basigliio – Italie, et de Monsieur Giovanni PURIFICATI, né à Viggiano – PT (Italie), le 28/10/1957, demeurant à 2 North Rd. Eastleigh, 1609 Edenvale – Afrique du Sud, en tant qu'administrateurs de la société ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2012.

le mandat de la société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2012.

Beausoleil, le 07 juin 2010.

*Pour la société*

Référence de publication: 2011005619/17.

(110006144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**CeFeA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.  
R.C.S. Luxembourg B 139.821.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 23 décembre 2008 que:

La société anonyme COMPTABILUX S.A., établie et ayant son siège social à L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre, immatriculée au RCSL sous le numéro B 87204, représentée par Monsieur Yves SCHMIT, a été nommée comme commissaire aux comptes de la société avec mandat à partir du 01/01/2009 jusqu'à l'assemblée générale de l'exercice 2013 en remplacement de Monsieur Jean FABER.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2011005639/17.

(110006004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Fintexint S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.  
R.C.S. Luxembourg B 50.100.

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'an deux mille dix, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "FINTEXINT S.A.H." une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison,

constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à Luxembourg le 26 janvier 1995, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 226 du 24 mai 1995,

mise en liquidation suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date d'aujourd'hui, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 50100.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 16.40 heures sous la présidence de Monsieur Jean REUTER, expert-comptable, demeurant professionnellement à Strassen.

Le président nomme comme secrétaire Monsieur Carlo MEIS, comptable, demeurant professionnellement à Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Georges REUTER, expert-comptable, demeurant professionnellement à Strassen.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée à pour ordre du jour:

- 1.- Approbation des rapports du liquidateur et du commissaire vérificateur
- 2.- Clôture de la Liquidation et détermination de l'endroit où seront conservés les documents et livres de la société
- 3.- Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Resteront annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées «ne varietur» par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale après délibération, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

*Première résolution*

L'Assemblée Générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur et au commissaire-vérificateur pour l'accomplissement de leurs fonctions concernant la liquidation de la société.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale déclare que la liquidation de la société est en conséquence à considérer comme close et que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation à L-1445 Strassen, 3, rue Thomas Edison.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 16.50 heures.

*Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 850,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. REUTER; C. MEIS; G. REUTER; P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 décembre 2010. Relation: LAC/2010/59190. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur ff. (signé): Tom BENNING.

Pour copie conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005025/56.

(110005744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**Blue Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 127.990.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 28 octobre 2010, que le mandat de Commissaire aux Comptes de la Société de KPMG Audit Sàrl, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.590, est reconduit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 7 janvier 2011.

Blue Finance Luxembourg S.A.

Antoine Clauzel

Administrateur

Référence de publication: 2011006265/17.

(110006139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Gadwall Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 138.977.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des minutes de l'assemblée générale des associés tenue extraordinairement le 29 novembre 2010*

Lors d'une assemblée générale des actionnaires de la Société tenue le 29 novembre 2010, il a été décidé comme suit:

1. De clôturer la liquidation de la Société avec effet au 29 novembre 2010;
2. Que tous les actifs et passifs de la société sont devenus propriété des actionnaires qui assumeront l'obligation de régler tout passif éventuel restant;
3. De conserver les dossiers et documents de la Société pour une durée de cinq ans au 2-8, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 10 janvier 2011.  
Luxembourg Corporation Company S.A.  
Signatures  
Mandataire

Référence de publication: 2011006297/19.

(110006322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Karate Echternach Südeifel, A.s.b.l., Association sans but lucratif,  
(anc. Karate Echternach, A.s.b.l.)**

Siège social: L-6479 Echternach, 1, Chemin de Rodenhof.  
R.C.S. Luxembourg F 8.010.

—  
*Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung 2010/2011 Echternach, den 9. Dezember 2010*

Änderung der Statuten mit Inkraftsetzung zum 1.1.2011:

**Art. 1.** Die Vereinigung führt den Namen „Karate Echternach Südeifel, A.s.b.l. “.

**Art. 5.** (...) Neben ordentlichen Mitgliedern (Mitglieder) können auch fordernde Mitglieder aufgenommen werden. Förderndes Mitglied kann eine natürliche, aber auch eine juristische Person oder eine Personenvereinigung sein, die sich bereit erklären, die Bestrebungen des Vereins zu unterstützen. Die fordernde Mitgliedschaft beinhaltet keinerlei Rechte oder Pflichten gegenüber dem Verein.

**Art. 6. f.** Ausschluss eines Mitgliedes durch den Verwaltungsrat bei Nichtbestehen der sportärztlichen Untersuchung

**Art. 9.** (...) Die ordentliche Generalversammlung wird vom Verwaltungsrat mindestens 7 Tage vor dem Termin unter Bekanntgabe der Tagesordnung mit einfachem Brief oder per elektronischer Post (E-mail) einberufen. (...)

**Art. 13.** Das Geschäftsjahr beginnt mit dem 1. August des jeweiligen Jahres.

Die Änderungen der Statuten wurden ohne Gegenstimmen oder Enthaltungen beschlossen.

Daniel Rudolf  
Präsident

Référence de publication: 2011006323/22.

(110006165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Kempen AM Luxembourg I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 113.940.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2010*

L'Assemblée décide de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

L'Assemblée décide que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans, à partir de la date de la publication des présentes dans le Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, à l'adresse suivante: 2, rue Joseph Hackin, L -1746 Luxembourg.

Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.

Signatures

Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2011006324/17.

(110006326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**IRIS Specialized Asset Management, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 111, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 128.339.

In the year two thousand ten, on the fourteenth of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the company known as "IRIS Specialized Asset Management", a société à responsabilité limitée having its registered office in Luxembourg, incorporated by deed of notary Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on April 18<sup>th</sup>, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1449 of July 13<sup>th</sup>, 2007. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated October 21<sup>st</sup>, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2747 of November 12<sup>th</sup>, 2008.

The meeting is presided by Mrs Isabel DIAS, private employee, residing professionally in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo,

who appoints as secretary Mr Raymond THILL, maître en droit, residing professionally at the same address.

The meeting elects as scrutineer Mrs Germaine SCHWACHTGEN, private employee, residing professionally at the same address.

The steeringboard of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed "ne varietur" by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies will be registered with this deed.

II. That it appears from the attendance list, that all of the shares are represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

III. That the agenda of the meeting is the following:

- 1) Change of the fiscal year and subsequent amendment of article 11.1 of the articles of incorporation;
- 2) Change of the date of the annual general meeting to be held henceforth on the last Thursday of the month of June at 2.00 p.m. and subsequent amendment of article 9, second paragraph of the articles of incorporation.

IV. That the present meeting representing the entire share capital is regularly constituted and may validly deliberate on the items being on the agenda.

After discussion of the reasons and after due deliberation having been done, the meeting unanimously decided upon the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to change the fiscal year which shall henceforth start on the first of January and end on the thirty-first of December instead of ending on the thirtieth of May.

The meeting resolves consequently that the actual financial year will be ending on December 31<sup>st</sup>, 2010 instead of May 30<sup>th</sup>, 2011.

The meeting resolves to amend article 11.1 which will henceforth have the following wording:

« **Art. 11.1.** The Company's fiscal year starts on 1<sup>st</sup> January in each year and shall terminate on the 31<sup>st</sup> December of the same year.»

*Second resolution*

The meeting resolves to change the date of the annual general meeting to be held henceforth on the last Thursday of the month of June at 2.00 p.m..

The meeting resolves subsequently to amend article 9, second paragraph of the articles of incorporation, which will henceforth read as follows:

« **Art. 9. Second paragraph.** «The annual general meeting of Shareholders will be held at the registered office of the Fund in Luxembourg on the last Thursday of the month of June of each year at 2.00 p.m. or if any such day is not a bank business day in Luxembourg, on the next following bank business day.»

Nothing else being on the agenda the meeting was closed.

The meeting thereupon acknowledges that the entire amount of costs, fees, expenses, taxes, imposts and generally all outlays which will fall to the Company as a result of the holding of this extraordinary shareholders' meeting is estimated at about one thousand two hundred euro (1.200.EUR).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same party and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said party signed together with Us notary this original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille dix, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée «IRIS Specialized Asset Management», établie et ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger en date du 18 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1449 du 13 juillet 2007.

Les statuts ont été modifiés en date du 21 octobre 2008 par acte devant le notaire instrumentant, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2747 du 12 novembre 2008.

L'assemblée est présidée par Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond THILL, maître en droit, demeurant professionnellement à la même adresse.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Germaine SCHWACHTGEN, employée privée, demeurant professionnellement à la même adresse.

Madame le président déclare et requiert le notaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée «ne varietur» par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de l'année sociale, et modification en conséquence de l'article 11.1 des statuts;
2. Fixation de la date de l'assemblée générale annuelle au dernier jeudi du mois de juin à 14 heures et modification de l'article 9, alinéa 2 des statuts.

IV. Que la présente assemblée représentant la totalité du capital social est régulièrement constituée et pourra valablement délibérer suivant l'ordre du jour.

Après avoir discuté de ces motifs et après avoir dûment délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide des résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier la date de début de l'année sociale pour la faire correspondre au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et la date de clôture de l'année sociale pour la faire correspondre à celle du 31 décembre au lieu de celle du 30 mai.

L'assemblée générale décide en conséquence que l'année sociale actuellement en cours sera clôturée le 31 décembre 2010 au lieu du 30 mai 2011.

L'assemblée générale décide de modifier l'article 11.1 pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 11.1.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.»

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au dernier jeudi du mois de juin à 14 heures.

L'assemblée générale décide de modifier l'article 9, alinéa 2 pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 9. Alinéa 2.** «L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier jeudi du mois de juin à 14 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'assemblée a été close.

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes et évalués à mille deux cents euros (EUR 1.200.-) sont à charge de la Société.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: I. dias, R. Thill, G. Schwachtgen et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 décembre 2010. Relation: LAC/2010/57726. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 12 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005820/124.

(110006235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Kempen AM Luxembourg S.A./N.V., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 115.007.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2010*

L'Assemblée décide de prononcer la clôture de la liquidation de la Société.

L'Assemblée décide que les livres et documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant cinq ans, à partir de la date de la publication des présentes dans le Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, Mémorial C, à l'adresse suivante: 2, rue Joseph Hackin, L -1746 Luxembourg.

Equity Trust Co. (Luxembourg)S.A.

Signatures

Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2011006326/16.

(110006327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Marple Holding S.A. SPF, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 110.394.

—  
Par lettre datée du 13 Décembre 2010, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Par lettre datée du 13 Décembre 2010, la Société Starbrook International Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Par lettre datée du 13 Décembre 2010, la Société Birefield Holdings Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Pour Marple Holding SA

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2011006335/18.

(110006219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Plateau de Pierre S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 77.673.

Par lettre datée du 13 Décembre 2010, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Par lettre datée du 13 Décembre 2010, la Société Starbrook International Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Par lettre datée du 13 Décembre 2010, la Société Birefield Holdings Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

*Pour Plateau de Pierre Holding SA*

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2011006348/18.

(110006221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Sorbus Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 79.687.

Par lettre datée du 13 Décembre 2010, la Société Waverton Group Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Par lettre datée du 13 Décembre 2010, la Société Starbrook International Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Par lettre datée du 13 Décembre 2010, la Société Birefield Holdings Limited a signifié sa démission de ses fonctions d'Administrateur de la Société avec effet au 31 Décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

*Pour Sorbus Holding SA*

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2011006389/18.

(110006231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Hai Pei Carbon Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 144.255.

**DISSOLUTION**

In the year two thousand and ten, on the thirtieth day of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Hai Pei Carbon Capital Limited, a company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at M&C Corporate Services Limited Uglan House, PO Box 309, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Cayman Islands Registrar of Companies Registrar of Exempted Partnership under number 215 664,

here represented by Candice De Boni, private employee, professionally residing at 412F, route d'Esch L-1471 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 21 December, 2010.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

- That the company Hai Pei Carbon Capital S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg (the "Company"), registered with the Luxembourg Trade Register under number B 144255, has been incorporated according to a deed received by Maître Joelle BADEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 334 of February 16<sup>th</sup>, 2009. The Articles of Association have not yet been amended since.

- That the share capital of the Company is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares of a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, fully paid-up;

- That the Sole Shareholder has acquired the totality of shares of the Company;

- That Company's activities having ceased, the Sole Shareholder decides to proceed with the dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- That the Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and acting in this capacity requests the notary to act its declaration that all the liabilities of the Company have been paid and that the liabilities in relation of the close down of the liquidation have been duly provisioned; furthermore the liquidator declares that with respect to possible liabilities of the Company presently unknown, it irrevocably assumes to pay all such liabilities; that as a consequence of the above, all the liabilities of the company are paid;

That the remaining net assets have been paid and or transferred to the Sole Shareholder;

That full discharge is granted to the Company's Managers.

That all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the company's former registered office.

The bearer of a copy of the present deed shall be granted all necessary powers regarding legal publications and registration.

Drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of the presents.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read in the language of the attorney in fact of the person appearing, acting in her hereabove capacity, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française:**

L'an deux mille dix, le trente décembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Hai Pei Carbon Capital Limited, une société constituée et existant selon les lois des Iles Caïmans, ayant son siège social M&C Corporate Services Limited, Uglad House, PO Box 309, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, inscrite au Cayman Islands Registrar of Exempted Limited Partnership sous le numéro 215664,

ici représentée par Candice De Boni, avec adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 21 décembre 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante es qualité qu'il agit et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

Que la société dénommée Hai Pei Carbon Capital S.à r.l., avec siège social au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 144255 (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 334 du 16 février 2010. Les statuts de la Société n'ont pas encore été modifiés depuis.

Que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées.

Que l'Associé Unique s'est rendue propriétaire de la totalité des parts de la Société;

Que les activités de la Société ayant cessé, l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation.

Que l'Associé Unique, se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné; en outre il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la dite Société est réglé;

Que l'actif restant est réparti à l'Associé Unique;



Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;  
 Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société;  
 Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société.  
 Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcription, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Lecture faite en langue du pays au mandataire de la partie comparante es qualité qu'il agit, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. De Boni et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 janvier 2011. LAC/2011/1242. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005047/96.

(110006047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**Leboce S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 16.379.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Par jugement du 6 janvier 2011, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions,

a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

LEBOCE S.A. ayant eu son siège social à L-2227 LUXEMBOURG, 12 avenue de la Porte Neuve.

Pour extrait conforme

Maître Yves WAGENER

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2011005477/16.

(110005513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

---

**MM Media Sales S.A., Société Anonyme,  
 (anc. tempo! S.A.).**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 95.212.

—  
 L'an deux mil dix, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "tempo ! S.A." une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois,

constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg le 5 août 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 957 du 17 septembre 2003,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 95211.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.15 heures sous la présidence de Mademoiselle Diana HOFFMANN, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président nommé Monsieur Paul WEILER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg comme secrétaire

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Nathalie PRIEUR, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée à pour ordre du jour:

- 1.- Changement du nom de la société en MM Media Sales S.A.
- 2.- Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.
- 3.- Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

III. Que l'intégralité du capital étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale après délibération, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes.

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de changer le nom de la société en MM Media Sales S.A.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale modifie en conséquence de la résolution précédente l'article 1<sup>ier</sup> des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>**. Il existe une société anonyme sous la dénomination de MM Media Sales S.A.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 14.30 heures.

*Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ 850,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. HOFFMANN; P. WEILER; N. PRIEUR; P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2010. Relation: LAC/2010/59502. Reçu 75,- € (soixante-quinze Euros).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005536/52.

(110005845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**LP One Halbergmoos Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 37.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 113.794.

Suite à une décision du conseil communal de Schuttrange, l'adresse de la Société a été renommée du «6C, Parc d'Activités Syrdall» au «6C, rue Gabriel Lippmann», avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

De ce fait:

- le siège social de la Société est établi au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- l'adresse professionnelle de Mr. Olivier DORIER, gérant A de la Société, est établie au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach
- le siège social de l'un des actionnaires First Euro Industrial Properties II S.à r.l. est établie au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach

Munsbach, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005854/17.

(110006072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle (INCCI), Fondation, Fondation.**

Siège social: Luxembourg,  
R.C.S. Luxembourg G 16.

Comptes annuels 31.12.2009  
Bilan au 31.12.2009  
(exprimé en Euro)

ACTIF	Notes	31/12/2009 EUR	31/12/2008 EUR
A. FRAIS D'ETABLISSEMENT .....	2.2.1, B1	0,00	0,00
B. ACTIF IMMOBILISE (Valeur brute: 2009: 15.685.278,76 EUR; 2008: 15.426.644,13 EUR)			
I. Immobilisations incorporelles .....	2.2.2, B1	91 845,51	125 677,69
II. Immobilisations corporelles .....	2.2.3, 3, B1	4 828 033,97	5 532 495,87
III. Immobilisations financières .....		0,00	0,00
SOUS-TOTAL B .....		4 919 879,48	5 658 173,56
C. ACTIF CIRCULANT			
I. STOCKS ET PRESTATIONS EN COURS			
Stocks .....	2.2.6, C1	476 726,63	420 369,70
Prestations en cours .....		0,00	0,00
Sous-total stocks et prestations en cours .....		476 726,63	420 369,70
II. CREANCES			
Créances résultant de l'exploitation .....	2.2.7, 4, C2	1 874 076,81	1 280 271,83
Autres créances .....	2.2.7, 4	39 517,34	298 640,00
Sous-total créances .....		1 913 594,15	1 578 911,83
III. FONDS DE PENSION COMPLEMENTAIRE DES MEDECINS			
Fonds de Pension complémentaire des médecins .....		0,00	0,00
IV. BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
Fonds placés à terme:			
Fonds reçus de l'Etat en vue du financement d'investissements . . . .		0,00	0,00
Fonds reçus d'autres tiers en vue du financement d'investissements .....		0,00	0,00
Autres dépôts à terme .....		3 989 269,85	3 815 855,99
Sous-total fonds placés à terme .....		3 989 269,85	3 815 855,99
Comptes courants:			
Comptes recevant des fonds de l'Etat en vue du financement d'investissements .....		0,00	0,00
Comptes recevant des fonds d'autres tiers en vue du financement d'investissements .....		0,00	0,00
Autres comptes courants .....		1 292 964,00	1 566 863,30
Sous-total comptes courants .....		1 292 964,00	1 566 863,30
Caisse .....		100,00	270 163,12
SOUS-TOTAL C .....		7 672 654,63	7 652 163,94
D. COMPTES DE REGULARISATION .....		16 067,71	13 471,15
E. PERTE DE L'EXERCICE .....			
TOTAL ACTIF .....		12 608 601,82	13 323 808,65
PASSIF			
A'. CAPITAUX PROPRES			
Capital .....	5, B3	49 578,70	49 578,70
Réserves .....		0,00	0,00
Résultats reportés .....	6	5 745 984,72	3 795 952,46
Subventions et intérêts .....	2.2.4, B2	3 139 142,47	3 764 821,61
SOUS-TOTAL A' .....		8 934 705,89	7 610 352,77
B'. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			

Provisions pour grosses réparations .....		0,00	0,00
Provisions pour créances douteuses .....		13 091,80	20 666,20
Provisions pour pension complémentaire médecins .....	-	0,00	0,00
Autres provisions .....	7	352 903,58	459 466,20
<b>SOUS-TOTAL B'</b> .....		<u>365 995,38</u>	<u>480 132,40</u>
<b>C'. DETTES</b>			
<b>I. AVANCES</b>			
Avances de la part d'organismes liés .....		0,00	0,00
Autres avances .....		0,00	0,00
Sous-total avances .....		<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
<b>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES A DUREE DE PLUS D'UN AN</b>			
Emprunts en vue du financement d'investissements:			
Emprunts dont le remboursement est pris en charge par l'Etat . . . .		0,00	0,00
Emprunts dont le remboursement est pris en charge par d'autres tiers .....	8	690 497,19	833 666,15
Autres emprunts contractés en vue du financement d'investissements .....		0,00	0,00
Autres emprunts et dettes à plus d'un an:			
Emprunts d'autres organismes liés .....		0,00	0,00
Autres emprunts .....		0,00	0,00
Sous-total emprunts et dettes assimilées de plus d'un an .....		<u>690 497,19</u>	<u>833 666,15</u>
<b>III. AUTRES DETTES</b>			
Fournisseurs:			
Dettes sur achats et prestations de services généraux .....		785 097,53	946 142,61
Dettes sur achats et prestations de services fournis dans le cadre d'investissements .....		0,00	0,00
Autres dettes .....	C3	1 278 403,66	1 351 830,99
Banques et établissements financiers:			
Emprunts à moins d'un an et découverts sur compte courant:			
Comptes recevant des fonds de l'Etat en vue du financement d'investissements .....		0,00	0,00
Comptes recevant des fonds d'autres tiers en vue du financement d'investissements .....		156 790,50	151 575,66
Autres comptes courants .....		0,00	75,81
Sous-total autres dettes .....		<u>2 220 291,69</u>	<u>2 449 625,07</u>
<b>SOUS-TOTAL C</b> .....		<u>2 910 788,88</u>	<u>3 283 291,22</u>
<b>D'. COMPTES DE REGULARISATION</b> .....		0,00	0,00
<b>E'. BENEFICE DE L'EXERCICE</b> .....		397 111,67	1 950 032,26
<b>TOTAL PASSIF</b> .....		<u>12 608 601,82</u>	<u>13 323.808,65</u>

Comptes annuels au 31.12.2009  
Compte de profits et pertes  
(exprimes en Euros)

	Notes	2009 EUR	2008 EUR
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>A. PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Hospitalisations, accouchements et activités médicales .....		16 972 712,13	17 847 683,14
Honoraires médicaux .....		0,00	0,00
Participation directe à des frais par L'UCM .....		0,00	0,00
Produits accessoires .....		27 864,38	9 469,24
Loyers .....		49 697,00	17 824,50
Contributions courantes diverses à des charges .....	-	0,00	0,00
<b>SOUS-TOTAL A</b> .....		<u>17 050 273,51</u>	<u>17 874 976,88</u>

<b>A'. CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats .....	-8 116 769,07	-7 886 957,22
Variation de stocks .....	56 356,93	-85 036,38
Frais de personnel .....	10 -6 033 711,37	-5 844 942,71
Frais pour immeubles et équipements (dont loyers et charges autres: 91.010,83) .....	-2 150 019,23	-2 000 448,36
Autres charges d'exploitation .....	-223 610,68	-150 121,03
Impôts sur les revenus et sur le capital .....	0,00	0,00
Corrections de valeur .....	B1 -1 110 840,02	-1 047 771,43
Dotation aux provisions .....	-3 354,30	-31 454,50
	<u>-17 581</u>	<u>-17 046</u>
SOUS-TOTAL A' .....	947,74	731,63
A. -A'. RESULTAT D'EXPLOITATION .....	D -531 674,23	828 245,25
<b>B. AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ...</b>		
En provenance de l'Etat .....	625 679,14	592 619,85
Autres .....	0,00	0,00
SOUS-TOTAL B .....	<u>625 679,14</u>	<u>592 619,85</u>
<b>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>		
C. PRODUITS FINANCIERS, ESCOMPTES .....	189 990,24	273 092,73
<b>C'. FRAIS FINANCIERS</b>		
Dus à des organismes liés .....	0,00	0,00
Autres frais financiers .....	-31 598,26	-36 944,73
SOUS-TOTAL C' .....	<u>-31 598,26</u>	<u>-36 944,73</u>
C.-C'. RESULTAT FINANCIER .....	158 391,98	236 148,00
(Dont: Produits-charges des comptes courants et des emprunts à moins d'un an: 2009: 2.124,68; 2008: 8.303,00)		
RESULTAT COURANT (A+B+C)-(A'+C') .....	252 396,89	1 657 013,10
<b>D. PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Subventions d'exploitation exceptionnelles .....	0,00	0,00
Autres produits exceptionnels .....	144 986,10	299 650,71
SOUS-TOTAL D .....	<u>144 986,10</u>	<u>299 650,71</u>
D'. CHARGES EXCEPTIONNELLES .....	-271,32	-6 631,55
D.-D'. RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	144 714,78	293 019,16
TOTAL PRODUITS .....	<u>18 010 928,99</u>	<u>19 040 340,17</u>
TOTAL CHARGES .....	-17 613	-17 090
	<u>817,32</u>	<u>307,91</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE .....	397 111,67	1 950 032,26

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Référence de publication: 2011005468/154.

(110005706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 janvier 2011.

**Lux-Evia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 82.451.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 janvier 2011 que Monsieur Jean PIRROTTE, directeur d'assurances e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Pierre Schmit, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.

POUR EXTRAIT CONFORME

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2011005858/15.

(110006309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Manulife Century Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 78.030.000,00.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 68.989.

—  
*Extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique du 10 janvier 2011*

Il résulte d'une décision écrite de l'actionnaire en date du 10 janvier 2011 que le siège social de la société a été transféré de:

412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

à

208, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg.

Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Luxembourg le, 10/1/11.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2011005875/18.

(110006053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**MGE Hellenic Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 62.500,00.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 99.856.

—  
*Extrait des résolutions prises par les associés en date du 4 janvier 2011*

Est nommé nouvel administrateur de la société pour une durée indéterminée Monsieur Geoffrey NIDD, directeur national, demeurant à 16, rue Pré Pitois, 10140 Mesnil-Saint-Père, France.

Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011005888/13.

(110005763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Mille et Une Nuits S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1463 Luxembourg, 13, rue du Fort Elizabeth.

R.C.S. Luxembourg B 143.843.

—  
*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2010*

L'assemblée est ouverte à 16h30 sous la présidence de Monsieur Mohamad BARANBO.

Le Président constate que le capital est entièrement représenté et que les associés Monsieur Mohamad BARANBO et Madame Ferial AL KATAN sont présents.

L'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Cession de parts sociales du 30/12.2010

2. Nomination de deux nouveaux gérants

A l'unanimité des voix l'assemblée prend les résolutions suivantes :

1. Validation de la convention de cession de parts sociales signée le 30 décembre 2010 où Monsieur BARANBO Mohamad cède quinze parts sociales à Monsieur KARIT Ahmad demeurant à L-2163 Luxembourg, 3 avenue Monterey et quinze parts sociales à Monsieur ALBRIJAWI Riead, demeurant à L-2163 Luxembourg, 3 avenue Monterey.

Suite à cette cession de parts sociales, le capital de la société se trouver réparti comme suit:

- Monsieur Mohamad BARANBO .....	60 parts
- Monsieur KARIT Ahmad .....	15 parts
- Monsieur ALBRIJAWI Riead .....	15 parts
- Madame Ferial AL KATAN .....	10 parts
	<hr/>
	100 parts

2. L'assemblée nomme pour durée indéterminée aux fonctions de gérants Monsieur KARIT Ahmad (prédict) et Monsieur ALBRIJAWI Riead (prédict)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance vers 17.00 heures  
Mohamad BARANBO / Ferial AL KATAN.

Référence de publication: 2011005892/28.

(110006118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

**Boucherie Krack S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1839 Luxembourg, 24, rue Joseph Junck.

R.C.S. Luxembourg B 50.010.

L'an deux mille dix, le vingt-et-un décembre.

Pardevant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

1) Monsieur Léon KRACK, maître-boucher, né à Gralingen le 6 novembre 1939, demeurant à L-1210 Luxembourg, 13, rue Nic.-Ernest Barble.

2) Monsieur Yves KRACK, maître-boucher, né à Luxembourg le 4 juillet 1967, demeurant à L-5651 Mondorf-Les-Bains, 9, rue John Dolibois.

ici représenté par Monsieur Léon KRACK, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'ils sont actuellement les seuls associés de la société BOUCHERIE KRACK S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis à L-1839 Luxembourg, 24, rue Joseph Junck, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B50.010, constituée suivant acte de Maître Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 janvier 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 207 du 10 mai 1995 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte sous seing privé du 31 octobre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 557 du 10 avril 2002.

- Qu'ils ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE TREIZE EUROS TRENTE-ET-UN CENTS (79.013,31 € ) pour porter son montant actuel de TRENTE MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-SIX EUROS SOIXANTE-NEUF CENTS (30.986,69 €) à CENT DIX MILLE EUROS (110.000,00 €) par l'émission de TROIS MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEPT (3.187) parts sociales nouvelles sans valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription - Libération*

Monsieur Yves KRACK déclare souscrire chacune des TROIS MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEPT (3.187) parts sociales nouvelles et les libérer totalement moyennant versement en espèces de sorte que la somme de SOIXANTE-DIX-NEUF MILLE TREIZE EUROS TRENTE-ET-UN CENTS (79.013,31 € ) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ce qui a été justifié au notaire instrumentaire.

La nouvelle répartition des parts sociales est ainsi la suivante:

1) Monsieur Léon KRACK, préqualifié, 624 parts sociales;

2) Monsieur Yves KRACK, préqualifié, 3.813 parts sociales;

*Deuxième résolution*

Les associés décident en conséquence de modifier l'article 6 des statuts comme suit:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à CENT DIX MILLE EUROS (110.000,00 €), représenté par quatre mille quatre cent trente-sept (4.437) parts sociales sans valeur nominale, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées."

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, l'assemblée générale est clôturée.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ MILLE EUROS (1.000,00 €)

DONT ACTE, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. KRACK, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 22 décembre 2010. Relation: MER / 2010 / 2459. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME

Mersch, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005624/54.

(110005761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Day Time S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 108.827.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 janvier 2011 que Mademoiselle Sandra BORTOLUS, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommée administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Pierre Schmit, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.

POUR EXTRAIT CONFORME

*POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION*

Signature

Référence de publication: 2011005683/15.

(110006305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**Francesca International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 66.254.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 10 janvier 2011 que, Monsieur Lou Huby, directeur honoraire de la C.E. e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé administrateur pour terminer le mandat de Monsieur Pierre Schmit, démissionnaire.

Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Pour extrait conforme

*Pour le conseil d'administration*

Signature

Référence de publication: 2011005741/15.

(110006307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---

**HAWK Maidstone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 4.275.020,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 9, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 137.592.

—  
Il résulte des résolutions prises par l'Associé Unique de la Société en date du 21 décembre 2010 la décision de remplacer M. Eric Collard, qui a démissionné de sa fonction de liquidateur de la Société par KPMG Advisory S.à r.l., une société ayant son siège social au 9 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B50597 en tant que liquidateur de la Société avec effet au 16 décembre 2010 et ce, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2011.

Référence de publication: 2011005761/15.

(110006228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 janvier 2011.

---